

CPR-170112
UNIVERSITÉ DE MONCTON
COMITÉ DES PROGRAMMES
Réunion du 12 janvier 2017
13 h 30
Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Hector Adégbidi	Marthe Robichaud
Nicolette Belliveau	André Samson, président
Marianne Cormier	Jean-François Thibault
Pierrette Fortin, à distance	Lynne Castonguay, secrétaire
Guillaume Pelletier	Pascal Robichaud, registraire

Personnes excusées : Olivier Clarisse, Jean-Jacques Doucet

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications :

- Les points 12.1, 14.1 et 17.1 seront examinés. Prière de mettre en gras ces points.

R : 01-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-161202

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Aucun nouveau document.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-161202

6.1 (20) Conditions d'admission aux mineures (doc. 11/16-17)

Aucun nouveau document.

6.2 (27) Modifications au B.A. (majeure en anglais) et aux objectifs de formation générale (OFG) des cours d'anglais (doc. 18/16-17)

Aucun nouveau document.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-161007

7.1 (17) Modifications aux préalables du cours FSCI1333 (doc. 1/16-17)

Aucun nouveau document.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160602

8.1 (5.2) Reconfiguration du B.A.-B. Éd. (Majeure en études familiales) (doc. 57/15-16)

Aucun nouveau document.

8.2 (20) Modification à la banque de cours du programme de majeure en études françaises (doc. 53 et 53A/15-16)

Le président présente les modifications proposées à la feuille de route du programme de majeure en études françaises ainsi que l'ensemble du dossier. Le président rappelle qu'il s'agit d'ajouter dans la liste de cours à option les cours 1000 et 2000.

Le Comité des programmes donne son aval à cette demande.

8.2 **(20) Modification à la banque de cours du programme de majeure en études françaises (doc. 53 et 53A/15-16) (suite)**

R : 02-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Majeure en études françaises. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160311

9.1 **Projet de règlement sur le plan de cours – 2^e cycle (doc. 33, 33A et 33B/15-16)**

Aucun nouveau document.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160412

10.1 **(21) Transfert en blocs de crédits du CCNB au programme de majeure en criminologie (doc. 47 et 47A/15-16)**

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160310

11.1 **(18) Proposition de création d'une Mineure en éthique appliquée (doc. 38 et 38A/15-16)**

Le Comité des programmes passe en revue les réponses aux questions élaborées dans le procès-verbal CPR-160310. Le Comité note que toutes les questions ont été répondues et que plusieurs modifications furent apportées à la proposition de création de la Mineure en éthique appliquée.

Le Comité note qu'il n'y a pas d'empêchement pour les étudiantes et les étudiants de s'inscrire à la Majeure en philosophie et à la Mineure en éthique appliquée. Une discussion s'ensuit sur cette possibilité. Après discussion, le Comité est d'avis qu'il serait sage d'ajouter une remarque indiquant que la Mineure ne peut pas être associée à la Majeure en philosophie ou à la Mineure en philosophie (dans le programme multidisciplinaire par exemple).

Globalement, le Comité est satisfait et les propositions suivantes sont mises aux voix.

11.1 **(18) Proposition de création d'une Mineure en éthique appliquée (doc. 38 et 38A/15-16) (suite)**

R : 08-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie), de Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) et à la Mineure en philosophie. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

Suivi : FASS (pour l'ajout de la remarque seulement)

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-151106

12.1 **(17) Renouvellement de la banque de cours OFG – HIST (doc. 8/15-16)**

Le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales indique que le dossier est à l'étude en ce moment.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-150416

13.1 **(30) Formulaires du Comité des programmes**

Le registraire et la secrétaire générale indiquent qu'une rencontre aura lieu en janvier afin d'examiner les nouvelles exigences et les nouveaux formulaires de la CESP. L'intégration de nouveautés dans les formulaires du Comité des programmes est à prévoir. Dossier en cours.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140910

14.1 **(20) Cours non offerts depuis quatre ans et plus (5, 5A à 5I/14-15)**

Le registraire indique que toutes les doyennes et tous les doyens ont reçu la liste des cours non offerts depuis quatre ans et plus. Les recommandations des doyennes et doyens seront reçues d'ici le mois de mars. Dossier en cours.

Ce point peut être retiré de l'ordre du jour. Il sera réintroduit lors de la prochaine vague.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124

15.1 **(15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)**

Aucun nouveau document.

16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927**16.1 (22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

17. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**17.1 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Le Comité des programmes discute du dossier portant sur le projet de la *Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux*. On rappelle qu'il a quelques années le dossier des accommodements religieux avait fait couler beaucoup d'encre au Québec. On rappelle également que le droit sur la question est plutôt clair et que l'Université a un devoir d'accommoder les étudiantes et les étudiants.

L'Université de Moncton ne fait pas face à la même situation que les universités québécoises ou canadiennes qui accueillent des milliers d'étudiantes et d'étudiants pratiquant une variété de religions.

Le Comité des programmes est d'avis qu'une politique est un moyen parmi plusieurs pour faciliter l'analyse des situations. Cela étant dit, la création d'un règlement universitaire portant sur les accommodements religieux est probablement le moyen le plus approprié pour nos fins.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 09-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes procède à l'étude de la mise au point d'un règlement universitaire pour les étudiantes et les étudiants portant sur l'accommodement pour des motifs religieux. »

Vote sur R09

Pour : 5

Contre : 3

ADOPTÉE

Suivi : Registraire**18. DEMANDE D'EXEMPTION AUX NORMES LINGUISTIQUES AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 20/16-17)**

Le Comité des programmes examine la demande d'exemption aux normes linguistiques au Département d'études françaises. Le président rappelle que le Sénat académique avait adopté un barème pour la correction des travaux écrits à sa réunion du 21 août 2015. L'UARD des études françaises, le Conseil de langue française ainsi que le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales souhaitent être exemptés de l'application stricte des normes linguistiques de l'Université de Moncton.

18. DEMANDE D'EXEMPTION AUX NORMES LINGUISTIQUES AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 20/16-17) (suite)

Le Comité reconnaît que le corps professoral applique un barème encore plus rigoureux afin de vérifier et mesurer la qualité de la langue.

Le Comité note que le barème proposé s'applique à tous les programmes de 1^{er} cycle du département d'études françaises (science du langage et études littéraires).

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 10-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux exigences particulières des programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage), du Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires), et de la Majeure en études françaises. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

19. ÉQUIVALENCES DANS LE PORTAIL DE COURS DU CONSEIL SUR LES ACCORDS DE TRANSFERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK (doc. 21/16-17)

Le président indique qu'il souhaite examiner le dossier de plus près avant d'entamer la discussion. Le point est reporté à une réunion ultérieure.

20. ABOLITION DE LA MINEURE EN ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (doc. 22/16-17)

Le Comité des programmes examine la proposition d'abolition de la Mineure en études du vieillissement. Le Comité note que les admissions y sont suspendues depuis 2009.

R : 11-CPR-170112

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition de la Mineure en études du vieillissement. »

Vote sur R11

unanime

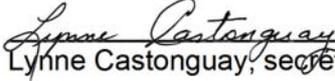
ADOPTÉE

21. MODIFICATIONS À LA BANQUE DE COURS GEOG ET AUX PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE (doc. 23/16-17)

Le Comité des programmes examine les modifications proposées aux programmes de géographie, notamment la création de deux cours et l'abolition d'un cours.

24. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 30.


Lynne Castonguay, secrétaire générale